

Malgré l'incertitude entourant le commerce, la Banque du Canada relève les taux

Eric Lascelles, économiste en chef, RBC Gestion mondiale d'actifs

Matt Carthy, analyste de portefeuille, RBC Gestion mondiale d'actifs

Le 11 juillet, Stephen Poloz et la Banque du Canada (BdC), qui fonde ses décisions sur les données, ont choisi de relever le taux du financement à un jour à 1,5 %, soit le niveau le plus élevé depuis près d'une décennie. La décision est conforme aux attentes du marché, qui tenait compte d'une probabilité élevée d'une hausse des taux, étant donné que les récentes données économiques indiquent que l'économie canadienne connaît une croissance régulière. Il est donc de moins en moins évident que de faibles taux sont requis pour stimuler davantage la croissance.

Pourquoi cette hausse ?

La croissance du PIB ayant été limitée à 0,1 % en avril et l'inflation de 2,2 % en mai étant conforme à la prévision de la BdC, le marché était divisé en parts égales sur la question de savoir si la banque centrale relèverait les taux. Toutefois, les résultats de l'Enquête sur les perspectives des entreprises et un solide rapport sur la situation de l'emploi en juin ont amené la BdC à déterminer qu'une hausse des taux d'intérêt était justifiée.

Pour réaliser l'Enquête sur les perspectives des entreprises, la BdC communique avec des hauts dirigeants d'environ 100 sociétés pour recueillir leurs opinions sur l'état actuel de leur entreprise et leurs prévisions sur l'évolution future de l'activité économique. Le récent rapport du deuxième trimestre révèle une hausse du nombre d'entreprises indiquant avoir du mal à répondre à la nouvelle demande et être aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre, ce qui indique que l'économie pourrait se heurter aux limites de sa capacité à long terme.



Sources : Bloomberg, RBC GMA. Données du 1^{er} janvier 2005 au 11 juillet 2018.

Le rapport sur l'emploi de juin a brossé un portrait favorable de l'économie canadienne, la création de 31 800 emplois ayant largement compensé de modestes déclinés lors des deux mois précédents. Malgré les gains d'emploi, le taux de chômage a monté à 6 % (ce qui est encore près de son plus bas niveau en plusieurs décennies), car le regain de confiance dans le marché du travail a incité davantage de personnes à commencer à chercher un emploi. Le rapport a aussi fait état d'une croissance des salaires de 3,5 % sur 12 mois. Bien que ce chiffre soit légèrement faussé par de récentes augmentations du salaire minimum en Ontario et en Colombie-Britannique, la croissance des salaires ainsi que les prix de l'essence et les tarifs douaniers nouvellement imposés ont amené la BdC à relever sa prévision d'inflation à 2,4 % pour 2018. Cette révision est un autre facteur ayant justifié la hausse des taux.

Maintien d'une politique accommodante

Plusieurs préoccupations au sein de l'économie canadienne, dont le frein causé par le protectionnisme, les problèmes de compétitivité et le ralentissement du secteur du logement, donnent à penser que le resserrement pourrait être moins marqué au cours de l'année à venir.

En ce qui concerne le protectionnisme, les négociations sur l'ALENA se sont détériorées en juin ; les États-Unis ont appliqué les tarifs sur l'acier et l'aluminium au Canada et au Mexique, ce qui a incité ces deux pays à prendre des mesures de rétorsion. En raison du non-respect des délais et du peu de progrès accomplis à l'égard du dossier de l'automobile et de la clause d'extinction proposée, nous croyons que la probabilité d'un nouvel ALENA, sous une forme ou une autre, est à l'heure actuelle de seulement 50 %. Pour l'heure, tout ce que nous savons c'est que l'incertitude ambiante est problématique et qu'elle nuit considérablement au PIB du Canada.

Du point de vue de la compétitivité, l'économie du Canada est aux prises avec un certain nombre de défis comparativement à celle des États-Unis, notamment des impôts plus élevés ainsi que des lois du travail et des règles sur l'environnement plus sévères (p. ex., taxes sur le carbone). Le milieu des affaires semble reconnaître la détérioration de la compétitivité du Canada, alors que des sondages indiquent que les investissements des entreprises diminueront en 2018 pour une quatrième année consécutive.

Le marché canadien du logement constitue également une menace considérable, d'une part parce qu'il représente maintenant une fraction plus importante de la croissance que par le passé et, d'autre part, parce que l'histoire enseigne que de sérieux problèmes économiques ont découlé de ce secteur. Jusqu'à présent, nous avons constaté de premiers signes d'un ralentissement de ce segment de l'économie, alors que la hausse des taux hypothécaires et les mesures ciblées du gouvernement se répercutent sur le marché. De surcroît, les consommateurs canadiens ressentiront davantage les effets de la hausse des taux d'intérêt aujourd'hui, étant donné que les ratios d'endettement des ménages sont élevés, que par le passé.

Dans ses propos, la BdC a minimisé le risque d'une récession, attribuant l'aplatissement de la courbe des taux à un appétit marqué pour les obligations à long terme. En outre, elle a réitéré l'adage qui dit que les périodes d'expansion ne meurent pas de vieillesse. Cependant, en plus de contrer l'inflation et de répondre aux craintes concernant une surchauffe de l'économie canadienne, cette hausse donnera aussi à la BdC la possibilité de réduire les taux plus tard si ces risques commencent à handicaper sérieusement l'économie.

Pour l'instant, toutefois, la Banque du Canada se concentre résolument sur le relèvement des taux, et le marché établit maintenant à plus de 60 % la probabilité d'une nouvelle hausse des taux d'ici la fin de 2018. La question est de savoir si les difficultés précitées se manifesteront et empêcheront un nouveau resserrement.

Date de publication : 11 juillet 2018

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés. Les fonds RBC, les fonds BlueBay et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés.

Le présent article ne vise aucunement à donner des conseils personnels en matière de questions juridiques, de comptabilité, de fiscalité, de placement, de finances ou autres, et est publié à titre informatif uniquement. Des stratégies de placement données doivent être examinées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chaque investisseur. Les renseignements contenus dans les présentes sont fournis par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et ils sont réputés à jour, exacts et fiables. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives ainsi que sur d'éventuelles mesures prises à son sujet. L'emploi des modes conditionnel ou futur et des termes « pouvoir », « se pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « soupçonner », « prévoir », « croire », « planifier », « anticiper », « évaluer », « avoir l'intention de », « objectif » ou d'expressions similaires permet de repérer les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents, tant sur le fonds que sur les facteurs économiques généraux, de sorte qu'il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives faites par les fonds. Ces facteurs comprennent notamment les facteurs généraux d'ordre économique et politique ou liés au marché du Canada, des États-Unis et du monde entier, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés mondiaux des actions et des capitaux, la concurrence, les évolutions technologiques, les changements législatifs et réglementaires, les décisions judiciaires et administratives, les actions en justice et les catastrophes. La liste de facteurs essentiels ci-dessus, qui peut avoir une incidence sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement ces facteurs et les autres facteurs pertinents. Les opinions exprimées dans les énoncés prospectifs peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.

